



## Solutions d'archivage électronique

- **Depuis juillet 2013** : utilisation du Système régional d'archivage électronique externalisé et mutualisé proposé par Mégalis (SRAE) pour l'archivage intermédiaire des flux (MARCHÉS, ACTES) issus des services de dématérialisation de Mégalis.
- **Fin 2016** : installation de deux systèmes d'archivage électronique en interne en complément du SRAE.
  - Le 1<sup>er</sup> SAE internalisé a pour vocation d'assurer l'archivage définitif.
  - Le 2<sup>ème</sup> SAE internalisé assure les fonctions d'archivage intermédiaire pour les données et documents numériques du département si l'application d'origine ne répond pas au besoin d'archivage (traçabilité et sécurité juridique, gestion du cycle de vie) et si l'archivage dans le SRAE n'est pas encore possible.



## Etat des lieux des flux archivés

	Volume total	Nb archives
<b>SRAE de Mégalis</b>		
Département du Morbihan. Service de l'assemblée et RH - Flux ACTES	1.5 Go	4733
Département du Morbihan - Services des marchés - MARCHÉ (Passation jusqu'à la notification)	30.87 Go	510
<b>SAE internalisé intermédiaire</b>		
Département du Morbihan. Enregistrements sonores de l'assemblée départementale	5.68 Go	26
Maison départementale de l'autonomie du Morbihan. Flux PES	16.1 Mo	335
Département du Morbihan. Direction des affaires financières - Flux PES	1.86 Go	10779
<b>SAE internalisé définitif</b>		
Direction générale des finances publiques du Morbihan - Matrices cadastrales 2004-2006	9.46 Go	3
Archives départementales du Morbihan - Données issues du logiciel de gestion (registres des entrées et des communications )	107.5 Mo	2
Département du Morbihan - Enregistrements sonores de l'assemblée départementale	1.57 Go	2



# Audit de sécurité : objectifs

- Analyse a posteriori de la sécurité des SAE internalisés dans leur environnement de production.
- Il a pour objectif principal d'avoir une vision complète de la sécurité existante et d'identifier les axes d'amélioration. Les domaines concernés par cette analyse sont :
  - les fonctionnalités de la solution applicative (as@laé) ;
  - les mécanismes de transfert des archives ;
  - les infrastructures de stockage ;
  - l'ensemble des procédures liées au système d'information ou aux SAE

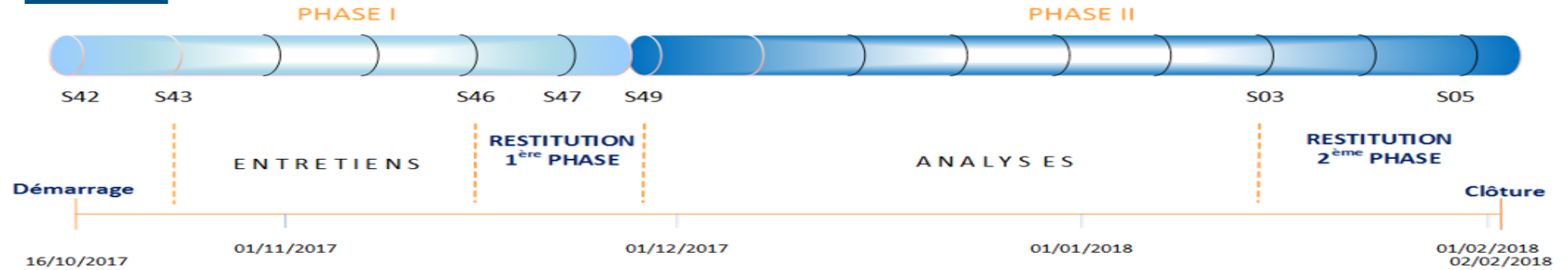


# Marché

- 4 candidats ont déposé une offre ;
- Peu d'entreprises affichent des compétences dans le domaine des SAE ;
- Attribué début octobre 2017 à PARKER WILLIBORG



# Méthodologie



- **2 phases**
  - Phase I : état des lieux
  - Phase II : Analyse et préconisations
- **2 volets d'entretiens**
  - 1<sup>re</sup> volet : processus spécifique à l'archivage numérique
  - 2<sup>nd</sup> volet : infrastructure technologique du SI du CD56



# Méthodologie

- **Personnes auditées**

- Archiviste,
- Administrateurs réseau et sécurité,
- Administrateur systèmes,
- Architecte technique,
- Délégué à la protection des données,
- Juriste

- **Livrables**

- Rapport d'audit comprenant un état des lieux et incluant la description de la méthodologie (phase I)
- Rapport de risques et préconisations en vue de l'amélioration de la sécurité des infrastructures et des SAE (phase II)



# Recension des points de vigilance

La phase 1 a permis de recenser plusieurs points de vigilance, dont :

## Points de vigilance spécifiques à l'archivage numérique

- ✓ Liés à la politique d'archivage ;
- ✓ Liés à la description des procédures (déclaration des pratiques d'archivage) ;
- ✓ Liés à la périodicité des sauvegardes ;

## Points de vigilance spécifiques à l'infrastructure technologique du système d'information

- ✓ Liés à la gestion des mots de passe ;
- ✓ Liés à l'accès aux environnements de production ;
- ✓ Liés à la PSSI ;
- ✓ Liés aux données de pré-production ;
- ✓ Liés à la traçabilité des accès individuels.

## Des préconisations sont formulées



# Formalisation d'un plan d'action

- Suite aux préconisations sur ces différents points, un plan d'action pluriannuel est élaboré
  - 11 mesures de priorité 1 en 2018 :
    - Domaines d'intervention : PSSI, gestion des mots de passe, administration technique, périodicité des sauvegardes
    - Charge potentielle de 86 J\*H + 75 J\*H pour l'infrastructure, 100 J\*H pour les applications : 261 J\*H
  - 22 mesures en 2019-2020 :
    - Domaines d'intervention : Traçabilité des accès, gestion des comptes utilisateurs, gestion des données et des environnements de production, processus en cas de vol d'équipement, étude des transferts de fichiers...
    - Charge potentielle : 75 J\*H en infrastructures + 500 J\*H pour les applications plus une charge récurrente de 3 J\*H / mois et étude de la salle serveur : 647 J\*H





# Conclusions

- Des points de vigilance identifiés ;
- Un plan d'action élaboré ;
- Un chiffrage global du coût des mesures ;
- Une opération qui a permis de lancer une dynamique autour de l'archivage électronique :
  - Rassembler tous les acteurs de l'administration numérique ;
  - Mettre en place un dialogue et des habitudes de travail ;
  - Ancrer la brique archivage dans la chaîne permettant de sécuriser les données et par là l'ancrer dans les projets de dématérialisation.